



**F.S.U.**

*Bernadette Groison*  
*Secrétaire Générale*  
*BG/NO/15.16/066*

*Fédération Syndicale Unitaire*  
*104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas - Tél : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48*  
*Email : [fsu.nationale@fsu.fr](mailto:fsu.nationale@fsu.fr) - Site web : [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)*

**Monsieur Manuel VALLS**  
**Premier ministre**  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

Les Lilas le 22 mars 2016

Monsieur le Premier ministre,

Ces dernières années, avec constance et détermination, la FSU a informé et mobilisé les agents de la Fonction publique, porté toutes leurs aspirations à ce que leur travail soit reconnu, leur métiers revalorisés et rendus attractifs. Elle a interpellé régulièrement le gouvernement pour obtenir des réponses en ce sens.

Dans les négociations « PPCR », elle a défendu une approche combinant la revalorisation de la grille et celle de la valeur du point d'indice et obtenu que soit inscrit dans le texte le principe du rendez-vous salarial de ce mois de mars.

Lors de ce rendez-vous salarial du 17 mars dernier, votre gouvernement a décidé de dégeler la valeur du point d'indice et de le revaloriser. Pour la FSU, cette décision d'en finir avec le gel de la valeur du point d'indice est un signal positif pour les plus de 5 millions d'agents et marque la volonté de sortir d'une situation de régression salariale injuste.

Mais cette première étape d'augmentation de 1,2% en deux fois (0,6% au 1<sup>er</sup> juillet 2016 et 0,6% au 1<sup>er</sup> février 2017) reste insuffisante au regard des pertes accumulées ces dernières années. Elle l'est aussi pour porter au niveau du SMIC le traitement minimum versé à des dizaines de milliers de personnels contractuels. Tous les observateurs s'accordent à dire que les agents de la Fonction publique ont perdu de 7 à 8 % de leur pouvoir d'achat depuis 2010.

Par ailleurs, il va de soi que cette mesure est celle du rendez-vous salarial de 2016 et que celui de 2017 devra suivre la même tendance. En effet, les mesures contenues dans le protocole PPCR seraient affaiblies et deviendraient vite obsolètes sans une politique régulière de revalorisation du point. En outre, il importe de donner une lisibilité aux agents quant aux perspectives concernant leur pouvoir d'achat.

Compte-tenu de cette situation, la FSU exige maintenant l'élaboration d'un plan de rattrapage.

A travers les salaires, il s'agit de reconnaître l'action et le rôle essentiel que jouent les agents de la Fonction publique pour répondre aux besoins de la population et pour un meilleur accès aux droits fondamentaux, individuels et collectifs, de chacun et chacune. Les Services Publics ont ainsi un rôle essentiel pour la cohésion de notre société et son modèle social. Revaloriser les agents publics, c'est également le moyen de reconnaître l'importance que joue la Fonction publique dans notre pays.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

*Bernadette Groison*  
*Secrétaire Générale*